

LES PROMENADES URBAINES EN BRETAGNE AU XVIII^e SIECLE

Les Cours. — Au milieu des splendeurs de Paris, la reine Marie de Médicis ressentit à tel point le regret de Florence qu'il lui fallut reconstituer les Cascine. En 1616, désireuse d'air pur, de fraîcheur et d'horizons verts, elle créa le Cours la Reine, pour ses promenades en voiture.

La France entière imita sa régente et, peu à peu, dans toutes les grandes villes du Royaume, nobles dames et riches bourgeoises éprouvèrent, elles aussi, le besoin d'aller goûter, dans leurs carrosses, la douceur des belles heures d'été, d'y exhiber de riches toilettes, de voir les autres dames et d'être vues elles-mêmes.

Les Nantaises et les Rennaises ne furent pas en retard sur les autres provinciales et, dès 1636, le voyageur Dubuisson-Aubenay notait que les dames de Nantes allaient se promener l'été dans leurs voitures sur une « chaucée de pierre, percée à arcades, en forme de pont à parapet, large pour deux charriots de front et élevée sur une prée (sur une prairie) : la Prée de la Magdelaine (1) ». Cinquante ans plus tard, la mode n'avait pas changé et les ambassadeurs de Siam « allèrent à la Prairie où se faisait le Cours et ils y trouvèrent un grand nombre de dames (2) ».

(1) DUBUISSON-AUBENAY : *Itinéraires de Bretagne*, publ. par la Soc. des Bibliophiles Bretons. Nantes, 1898, 2 vol. in-4°, t. II, p. 107.

(2) Soc. Arch. Nantes, 1907, p. 135.

Si cette promenade manquait d'arbres, du moins y découvrirait-on des vues étendues et reposantes sur la plus belle rivière de France. Il n'en était pas de même à Rennes, où le Cours primitif, le « Vieux Cours » (dont un pensionnat conserve le nom, sujet fatalement à un contresens) où le « Vieux Cours », lis-je, fut établi, sous la régence d'Anne d'Autriche, au bord du bras de la Vilaine qui baignait le pied des remparts sud.

Ce cours était très fréquenté par la haute bourgeoisie de Rennes et par « les dames de cette cité » dont un poète méridional, le sieur Benech de Cantenac, a écrit le plus grand mal. Cet impertinent versificateur, s'il a calomnié les Rennaises, s'est, peut-être, je dois l'avouer, contenté de médire de leur pauvre cours.

« Juste Dieu que ce cours est sâle !
Il ne s'en vit jamais de tel.
L'on ne sent rien de plus mortel
Que les puanteurs qu'il exhale...

Ce lieu, sale en toutes saisons
Est bordé de vieilles maisons
Qui le bornent par leurs mesures
Et l'on n'y voit rien de plus beau
Qu'un canal tout rempli d'ordures
Où coule la bourbe avec l'eau... (3) »

Ce fut le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, qui dota Rennes d'un vrai cours. A côté d'un « Bosquet » créé vers 1663 près des Portes Mordelaises, il établit sur les « Prées » des Polieux, du Bois-Bourbon et de la Salle Verte, une promenade de 600 m. de long qu'on encadra de doubles rangs d'ormeaux qui formaient ainsi deux allées latérales et qu'encerclaient deux longs et étroits canaux. A ce cours, établi en 1675, le duc de Chaulnes, deux ans plus tard, fit ajouter un avant-cours, à l'est (4).

(3) Mél. Hist. Litt. Bibliog. publ. par la Soc. des Bibliophiles Bretons. Nantes, 1883, 2 vol. in-8°, t. II, p. 149.

(4) Arch. I.-et-V., C 347 ; OGÉE et MARTEVILLE, *Rennes ancien, Rennes moderne*. Rennes s. d., 3 vol. in 18, t. II, p. 239 ; BANÉAT (Paul), *Le vieux Rennes*, Rennes, Larcher, in-4°, p. 301.

Ce cours est venu jusqu'à nous mais ce n'est plus qu'une avenue de faubourg qu'aujourd'hui on appelle le *Mail*.

— *Les Mails*. — Les *Mails* primitivement n'étaient pas des promenades mais des terrains ombragés où l'on se livrait, aux heures de détente, à un jeu de boule, ancêtre du croquet, qui commença à faire fureur à l'époque de Henri IV. Le premier mail parisien, et aussi le plus célèbre, est celui de l'Arsenal, planté en 1599.

Comme les Cours servaient aux promenades à cheval et en carrosse, les *Mails* servirent bientôt aux *farniente* des beaux jours pour les bourgeois dépourvus de voitures. Peu à peu ils perdirent leurs joueurs pour ne plus garder que leurs promeneurs.

Plusieurs petites villes bretonnes eurent leurs *Mails* : ainsi La Guerche, ainsi Josselin. Celui de Guérande est célèbre entre tous, et Charles Le Goffic, dans un de ses romans, en a vanté les mérites. A Rennes, on eut des *Mails* dans les différents quartiers : le Mail Coquelin, au sud ; le Mail Donges, à l'est, et le Mail des Champs-Elysées, tout à côté du Cours, qui est devenu le Grand Mail (5).

Parmi les autres jeux, le Jeu de Paume et le Tir du Papegaut, ne se prêtèrent pas à la création d'ombrages ; on s'y exerçait dans les fossés des villes ou sur des terrains nus, comme l'était, au XVIII^e siècle, le « Champ au Roi » de Guingamp.

Les *Boulingrins*, par contre, sont à l'origine de fort belles allées d'arbres, mais ils ne formaient pas une promenade à eux seuls. On les trouvait dans les jardins, comme au Thabor de Rennes (6), au sommet d'un rempart comme sur l'Eperon d'Hennebont (7). La plupart du temps, ils appartenaient à des particuliers. Ainsi, deux des plus beaux massifs d'ormes du Port-Louis sont d'anciens boulingrins (8).

(5) BANÉAT, *op. cit.*, p. 278, 301, 303.

(6) BANÉAT, *op. cit.*, p. 559.

(7) Arch. I.-et-V. C 720.

(8) 4, place du Tertre et 18, rue des Dames.

Si des boulingrins furent établis sur des remparts, c'est qu'au XVII^e siècle les vieilles murailles des villes bretonnes furent désaffectées et afféagées aux particuliers.

Les promenades des remparts et des fossés. — En règle générale les communautés de ville ne s'intéressèrent pas aux fortifications elles-mêmes, sauf parfois comme à Guingamp, à Josselin et à Ploërmel, pour les transformer en carrières ; mais elles furent attirées par les terrains vagues qui dominaient la contrescarpe des douves et qui appartenaient au Roi ou aux seigneurs. C'est ainsi que Nantes, dès le règne de Louis XIII, fit de la Motte Saint-Pierre sa promenade pour piétons, tandis que Rennes utilisait la Motte-à-Madame qui dépendait de l'Abbaye Saint-Georges ; mais ce n'est qu'après 1740 que, dans certaines villes, les levées (ou les fossés, comme on disait improprement) furent aménagés, terrassés et plantés d'arbres.

En 1740, Nantes travaille au Cours Saint-Pierre ; Rennes transforme entièrement les terre-plains de la Motte. Quimper crée le Parc Costy. En 1745, Dinan plante les Grands et les Petits-Fossés. En 1757, La Guerche améliore ses mails et Ploërmel, l'année suivante, entreprend une jolie promenade. Redon, en 1761, commence à aplanir ses buttes. Fougères, en 1763, établit sa Place Royale devant la Porte Saint-Léonard. Guérande, en 1764, se donne une ceinture de verdure, tandis qu'en 1766 Nantes et Ploërmel, avec une égale ardeur et des possibilités pécuniaires fort différentes, cherchent à accroître encore l'étendue et la splendeur de leurs ombrages. Vitré enfin, en 1787, aménage ses Grands Fossés (9).

(9) **Nantes** : LELIÈVRE (Pierre), *Nantes au XVIII^e siècle. Urbanisme et architecture*, Nantes, Durance, 1942, in-4°, p. 60-62, 76, 85, 135-139, 218-219 ; **Rennes** : BANÉAT, *op. cit.*, p. 361, Arch. Mun., liasse 117 et plans, Arch. I.-et-V. C 346 ; **Quimper** : SAVINA (Jean), *Notre vieux Quimper*, Quimper, les Amis de J. S., 1950, in-8°, p. 111 ; **Dinan** : JOLLIVET (Benjamin), *Les Côtes-du-Nord*, Guingamp, Jollivet, 1854, 4 vol. in-8°, t. II, p. 29 et comm. de M. Richelot ; **La Guerche** : Arch. I.-et-V. C 401 ; **Ploërmel** : BELLEVUE (M^ls de), *Ploërmel, ville et sénéchaussée*, Paris, Champion, 1915, in-8°, p. 37, et Arch. I.-et-V., C 764 et 765 ; **Redon** : Arch. I.-et-V. C 420 ; **Fougères** : BERTIN (Amédée) et MAUPILLÉ (Léon), *Notice hist. et stat. sur la Baronie, la*

Le Roi avait, sans difficulté, grâce à l'appui des Intendants de Bretagne, afféagé les terrains militaires dont il n'avait plus besoin. D'autres seigneurs, comme l'évêque de Dol, à Dol, la duchesse de Rohan, à Pontivy, n'avaient mis aucun obstacle à l'aménagement de leurs « fossés » par les communautés ; mais quelques grincheux, comme M. de Cintré, à Montfort, et le duc de Penthièvre, à Guingamp, avaient mis plus de temps à se laisser convaincre (10).

Dans les villes dont les remparts n'avaient pas été désaffectés ce fut le génie militaire qui se chargea de créer des promenades. Dès le règne de Louis XIV, le génie avait reçu l'ordre de planter des ormes partout. Les quatre places-fortes de Basse-Bretagne : Brest, Concarneau, le Port-Louis et Palais bénéficièrent de cette mesure.

Un directeur des Fortifications de Bretagne, dont le nom est resté célèbre, est l'auteur du plan de la plus belle promenade bretonne : le Cours d'Ajot, à Brest. D'Ajot avait l'amour des arbres : quand il arrivait dans une place, c'était pour y faire de nouvelles plantations. Il compta, en 1776, qu'il y avait au Port-Louis 302 arbres ; dix ans plus tard, grâce à son intervention, on en comptait 756 ; il en avait plus que doublé le nombre.

A la fin du XVIII^e siècle, le génie possédait ses propres pépinières au Port-Louis et à Brest. Il couvrit d'ormeaux les remparts de terre de Lorient qui fermèrent la ville d'une muraille verte chantée, plus tard, par Brizeux (11).

Promenades avec panoramas. — Un des plus grands charmes de ces promenades du génie fut la beauté des paysages que l'on découvrait du haut des remparts. A Saint-Malo, malgré une tentative de plantations avortée,

Ville et l'Arr. de Fougères, Rennes, Marteville et Lefas, 1846, in-8°, p. 476 ; *Guérande* : QUILGARS (Henri), *A travers la ville de Guérande*, Nantes, Durançe, 1907, in-16, p. 7 et cf. Arch. Loire-Inf., C 175 ; *Vitré* : OGÉE (J. B.), *Dict. hist. et géog. de Bretagne*, Rennes, Molliex, 1843, 2 vol. in-4°, t. II, p. 981.

(10) **Dol** : Soc. Arch. Saint-Malo, 1903, p. 92 ; **Pontivy** : LE LAY (F.), *Hist. de la ville et comm. de Pontivy au XVIII^e s.* Paris, 1911, in-8°, p. 245 ; **Montfort** : Arch. I.-et-V., C 407 ; **Guingamp** : Arch. I.-et-V., C 508.

(11) Arch. du Génie, cartons du Port-Louis, de Lorient, etc.

entre le château et le Fort la Reine, en 1767 (12), la magnificence du spectacle suffit à assurer le succès de la promenade des grands et des petits murs.

Au Port-Louis, en 1768, Bernardin de Saint-Pierre écrivait : « J'ai vu, des murs de la Citadelle, l'horizon bien noir, l'île de Groix couverte de brume, la pleine mer fort agitée ; au loin, de gros vaisseaux à la cape, de pauvres chasse-marées à la voile entre deux lames ; sur le rivage, des troupes de femmes transies de froid et de crainte ; une sentinelle à la pointe d'un bastion, tout étonnée de la hardiesse de ces malheureux qui pêchent, avec les mauves et les goëlands, au milieu de la tempête... »

C'était la mer aussi que l'on allait contempler du haut du Cours d'Ajot, à Brest, la rade « comme un lac immense », écrit Emile Souvestre, les côtes de Plougastel, la rivière de Châteaulin et les grèves de Crozon, « les barques de Kerhuon, mollement bercées au roulis... », « la mer avec sa couleur glauque, ses grandes vagues montueuses et son retentissement solennel... Ça et là des navires de guerre tout festonnés de leurs voiles à demi carguées... (13) »

Les communautés de ville les plus avisées cherchèrent à établir leurs promenades sur des hauteurs placées en face de vues lointaines. A Auray, du belvédère du Loc, on découvrait un paysage immense et toute la vallée verdoyante de la rivière. A Carhaix, du Champ-de-Bataille, on apercevait à l'horizon toute la chaîne sauvage des Montagnes Noires. Des terrasses de la Place aux Arbres, à Fougères, on plongeait sur la délicieuse rivière du Nançon, sur l'église Saint-Sulpice et sur les tours du château. A Guingamp, la promenade du Vally dominait la calme nappe d'eau du Trieux. Du Mont Frugy, à Quimper, la vue embrassait toute la ville et la cathédrale Saint-Corentin.

Certaines communautés religieuses ouvraient également aux promeneurs des terrasses splendidement exposées. Ainsi, à Nantes, au XVIII^e siècle, on pouvait admirer un panorama très vaste du haut de la rabine des Capucins de

(12) Arch. I.-et-V., C 435.

(13) SOUVESTRE (Emile), *Le Finistère en 1836*, Brest, Côme, 1838, in-4°, p. 37.

l'Hermitage, ombragée de chênes et d'ormeaux où l'on accédait du bord de l'eau par l'escalier des « Cent Pas (14) ». Il y avait aussi des échappées lointaines au célèbre Thabor des Bénédictins de Saint-Melaine, à Rennes, dont les terrasses et les charmilles, l'Enfer et les boulingrins, ne furent ouverts complètement au public qu'après la Révolution (15).

Les villes profilèrent souvent des belles plantations des couvents. Hennebont, dès 1747, avait ainsi libre accès à la Chaussée des Capucins (16) et Morlaix, en 1778, recevait des Recollets de Cuburien la propriété de l'« Allée de Saint-François » depuis la Manufacture des Tabacs jusqu'au tournant de l'ancien chemin qui conduisait à Saint-Pol-de-Léon (16).

Car, à défaut des grands panoramas, on recherchait les vues charmantes et fraîches qu'offraient les vallées bretonnes. Ce que les voyageurs admiraient peut-être le plus sur les Cours Saint-Pierre et Saint-André, à Nantes, c'était la Loire, au sud, et les verdure de l'Erdre, au nord (17).

Quais-promenades. — On transforma très volontiers les quais fluviaux ou maritimes en promenades et généralement on les planta. Cambry s'enthousiasmait du Champ de Bataille de Landerneau, garni de rangées d'arbres : « On y respire, écrivait-il, la fraîcheur du soir dans un air renouvelé par le mouvement des marées et de la rivière ; on connaît l'effet agréable de ces bâtiments à la voile qui glissent sur les eaux au milieu des terres et des rivages boisés, soit à la fin du jour, soit à la clarté de la lune (18) », la lune de Landerneau.

De tels spectacles on en pouvait goûter sur les « quais d'Aiguillon » d'Hennebont et de Lannion, sur le vieux quai de Tréguier, sur la Rabine de Vannes, sur la Place Royale

(14) Soc. Arch. Nantes, 1907, p. 147.

(15) BANÉAT, *op. cit.*, p. 559 ; Rev. de Bretagne, 1909, p. 199 (Louis Desjobert, 1780).

(16) Hennebont : Arch. I.-et-V., C 720 ; Morlaix : DARSSEL, *Hist. de Morlaix*, Rennes, Imp. Réunies, 1942, in-8°, p. 167.

(17) LELIÈVRE, *op. cit.*, p. 137.

(18) CAMBRY, *Voyage dans le Finistère*, Paris, An VII, 3^e vol. in-8°, III, p. 193.

de Quimperlé. Le quai de la Fosse, à Nantes, était considéré comme « l'une des plus belles promenades que l'on pût voir ». A Lorient, le Cours des Quais, dans la pensée de ses créateurs, devait être « le plus beau quai du Royaume ». Et que dire des Allées de Locmaria, à Quimper, qui n'étaient pas, à proprement parler, un quai, mais d'où l'on apercevait, amarrés sur l'autre rive, les beaux voiliers aux grandes vergues en croix.

On planta sur le Quai de Viarmes, à Rennes, une véritable quinconce (19) ; mais dans les ports de mer, les arbres eurent de la peine à vivre. Maxime Du Camp note que sur le quai du Croisic les arbres végétaient « brûlés par le vent (20) ». Ceux du quai d'Aiguillon, à Concarneau, lui firent, semble-t-il, meilleure impression ; mais, prévus au XVIII^e siècle, ils ne furent plantés qu'au siècle suivant.

Une des raisons pour lesquelles il y eut tant de quais-promenades était la possibilité fréquente de les construire sur des terrains maritimes qui appartenaient au Roi. Un balcon en fer forgé du cours des quais de Lorient présente une clef de sol et un vase pour rappeler au passant que le terrain où il s'aventurait avait été conquis sur le bord de la grève.

Champs de foire, Places et Avenues. — La difficulté pour beaucoup de villes fut de trouver des espaces vides. Certaines, faute d'autres emplacements, utilisèrent tout ou partie de leurs champs de foire. Ainsi, Auray, Château-briant, Le Faouët, Lamballe, Ploërmel, Saint-Brieuc, Uzel. D'autres villes plantèrent d'ormes ou de tilleuls des terrains que des incendies avaient rendus libres, ainsi la Place Royale, à Rennes, et la Place de Viarmes, à Morlaix. En d'autres lieux encore des places traditionnellement fréquentées furent aménagées en promenades, comme le Martray à Guingamp.

On transforma aussi quelques routes en allées. Ainsi, à Morlaix, le chemin pavé qui conduisait à l'hôpital (21) ; à Nantes, le Cours du Peuple (aujourd'hui Boulevard

(19) Arch. Mun. de Rennes, liasse 117 et plans.

(20) Nouv. Rev. de Bretagne, 1947, p. 291.

(21) Arch. I.-et-V., C 658.

Delorme, puis Gabriel-Guist'hau) et à Lorient les « Allées » de Carnel, de Merville et de Kerentrech qui ne datent peut-être que du XIX^e siècle et qui étaient tracées sur terrain militaire.

Champ de Bataille. — On se servit beaucoup des terrains militaires et non seulement des avenues de banlieue, mais des champs de manœuvre situés au cœur des villes. Et ce furent de très agréables promenades que les « Champs de Bataille » de Brest, de Carhaix, de Guingamp (le Vally), d'Hennebont (la Plaine), de Landerneau, de Lesneven, de Morlaix, du Port-Louis (les Pâtis) et de Quimper, ou les « Places d'Armes » de Concarneau, de Lorient, de Nantes et de Ploërmel, les « Champs de Mars » de Saint-Brieuc et de Rennes (22).

Dans les nouveaux quartiers des villes, sur des emplacements qui n'avaient jamais été bâtis, on put facilement établir des promenades. Ce fut le cas au Port-Louis pour la Place de la Muse ; à Lorient, pour la Place d'Espréménil, devenue le Cours de la Bove ; à Nantes, pour le Cours Cambronne. Ces « cours » de la fin du XVIII^e siècle étaient réservés aux piétons et non plus aux voitures comme au temps de Louis XIII (23).

Beaucoup de « promenades » d'ailleurs, malgré leur nom, n'étaient que des lieux de détente et de rencontres, des « salles » comme écrivait un voyageur à propos de la Motte à Rennes (24).

Jardins publics. — Les jardins publics en Bretagne, au XVIII^e siècle, furent très peu nombreux. Le Jardin de l'Hôtel de Ville de Nantes était réservé au personnel de la

(22) **Brest** : Arch. I.-et-V., C 593 ; **Carhaix** : d°, C 620 et 622 ; **Guingamp** : d°, C 508 ; **Hennebont** : d°, C 724 ; **Landerneau** : d°, 7 Fe 103 ; **Lesneven** : d°, C 645 ; **Morlaix** : d°, 7 Fe 151 ; **le Port-Louis** : Arch. du Génie ; **Quimper** : SAVINA, *op. cit.*, p. 113 ; **Concarneau** : Arch. I.-et-V., C 623 ; **Lorient** : Arch. de la Marine, DD2 694 ; **Nantes** : LELIÈVRE, *op. cit.*, p. 138 ; **Ploërmel** : Arch. I.-et-V., C 764 et 765 ; **Saint-Brieuc** : d°, C 477 et 478 ; **Rennes** : BANÉAT, *op. cit.*, p. 274.

(23) **Le Port-Louis** : Arch. I.-et-V., C 781 ; **Lorient** : d°, C 748 ; **Nantes** : LELIÈVRE, *op. cit.*, p. 218.

(24) Rev. de Bretagne, 1909, p. 199.

mairie (25). Le Jardin du Roi, à Brest, était ouvert aux gens qui s'intéressaient aux « simples », aux plantes médicales et exotiques ; mais il avait été en réalité conçu pour l'étude plutôt que pour le délassement (26). Le Thabor, à Rennes, ne s'ouvrit d'abord qu'aux hommes : c'était l'ancien verger des moines. Le Parc, à Vitré, avec ses belles avenues, appartenait à la Princesse de Tarente qui y laissait pénétrer le public (27), de même que, plus tard, sous le Premier Empire, le statuaire Lemot autorisait la visite de sa belle Garenne par les habitants de Clisson (28).

En 1780, le propriétaire des Bois de Launay, près de Nantes, avait rendu publiques la terrasse et les jolies allées de sa propriété où se pressaient le beau monde, plusieurs carrosses et les femmes élégantes (29). Ce fut le seul bois de Bretagne transformé en promenade fréquentée. Les « Bois d'Amour » de Lorient, de Port-Louis et de Brest n'étaient que des quinconces assez solitaires sans doute puisqu'elles étaient propices aux rencontres sentimentales.

Les Communautés de ville. — Pierre Lavedan estime que les maires ont joué très rarement un rôle important en urbanisme au XVIII^e siècle (30). Il cite cependant, comme une exception, Gérard Mellier, à Nantes. Je crois qu'il y aurait lieu d'étendre cette exception à beaucoup de maires de Bretagne. En ce qui concerne les promenades, en tout cas, l'initiative en revient aux maires, aux communautés de ville ou à la bourgeoisie des plus petites cités.

À Auray, la communauté est très fière de son Loc, « la plus belle promenade qu'il y ait en Bretagne » ; à Redon, l'on est persuadé que la Place de Bertrand « serait la plus agréable de la Province » ; à Quimper, que le Champ de Viarmes « était le plus beau morceau de la Province, et

(25) Soc. Arch. Nantes, 1928, p. IX (Delattre).

(26) DELOURMEL (Louis), *Le vieux Brest*, Brest, Ed. de Bretagne, 1946, in-8°, p. 69.

(27) OGÉE, *op. cit.*, II, p. 969 et 981. L'évêque de Tréguier ouvrit aussi son bois (comm. de M. F. Merlet).

(28) Arch. I.-et-V., 7 Fd 43.

(29) Rev. de Bretagne, 1910, I, p. 154.

(30) LAVEDAN (Pierre), *Hist. de l'Urbanisme*, Paris, Laurens, 1926-41, 2 vol. in-4°, II, p. 417.

peut-être du Royaume, aux dires de tous les Etrangers (31) ».

L'irascible M. de Kerampuil se paye la tête des Carhaisiens auxquels il « faut des promenades, des Champs-Elysées apparemment... » Jean-Marie Lenormand, sieur de Saint-Léon, maire de Josselin, à la même époque (1761), n'arrivant pas à faire aboutir le projet d'un nouveau mail, se plaint du long retard et écrit : « Mes concitoyens, enivrés d'une promenade qu'ils désirent, boude et crient contre moi... » En 1775, la communauté de Guingamp ne sait comment remercier l'Intendant de l'avoir autorisé à entreprendre « une place après laquelle elle soupire depuis longtemps (32) » :

A Lamballe, un conseiller, dans l'enthousiasme, fournit gratuitement l'argile nécessaire à la clôture. A Dinan, le célèbre maire Charles Duclos-Pinot, membre de l'Académie Française, établit les promenades des Grands et des Petits Fossés. Au Port-Louis, le maire Antoine Brémond donne son nom (du moins pendant quelque temps) à la Place de la Muse. A Auray, le maire Ange-Samuel Humphry-Duclos, défend les aménagements du Loc contre les décisions trop arbitraires du sénéchal Le Corgne. Enfin, à Brest, le maire Lunven de Kerbizodec avance lui-même les fonds, pour l'aplanissement du Cours d'Ajot (33).

L'Intendant de Bretagne. — L'Intendant de la Province eut, dans l'établissement des promenades, un rôle secondaire mais très important. « Chef de l'administration des villes », il approuvait les projets que lui soumettaient les communautés, chargeait les ingénieurs d'établir les devis, approuvait ces devis, autorisait les dépenses nécessaires et réglait les difficultés quand il s'en présentait. Et il s'en présentait beaucoup. Aussi les villes reconnaissantes dédièrent-elles parfois leurs promenades aux intendants qui les

(31) **Auray** : DUPUY (Ant.), *Et. sur l'adm. mun. en Bret. au XVIII^e s.*, Paris, Picard, 1891, in-8°, p. 41 ; **Redon** : TRÉVÉDY (J.), *Hist. milit. de Redon*, Rennes, Caillère, 1893, in-8°, p. 157 ; **Quimper** : d°.

(32) **Carhaix** : Arch. I.-et-V., C 620 ; **Josselin** : d°, C 731 ; **Guingamp** : d°, C 508.

(33) **Brest** : d°, C 594.

avaient aidées. Morlaix eut sa place de Viarmes ; Quimper, son Champ de Viarmes ; Rennes, son port de Viarmes ; Lorient, son Cours de la Bove ; Redon, sa place de Bertrand.

Le 12 septembre 1786, le maire de Redon, Ferrière-Lévesque, écrivait à Bertrand de Molleville pour en obtenir l'autorisation de consacrer 4.000 livres à l'achèvement de sa promenade. Cette dépense, expliquait-il à l'intendant, « deviendra très flatteuse pour moi en ce que, sur la fin de mon règne en qualité de maire, elle m'a mise à lieu de vous dédier une place qui vous doit son existence et qui, en éternisant votre nom dans cette ville, deviendra, en même temps, un monument éternel de notre reconnaissance (34) ».

L'intendant Le Bret ne fut l'éponyme d'aucune promenade. Cependant Josselin lui soumit le projet de graver ses armes sur un obélisque (35) ; tandis que Ploërmel demandait seulement — et obtenait — l'autorisation de les sculpter sur un pilastre de l'entrée principale de sa place d'Armes (36).

Le duc d'Aiguillon. — Sur l'obélisque de Josselin comme sur le pilastre de Ploërmel devaient figurer également les armes du duc d'Aiguillon, commandant en chef de Bretagne, dont les initiatives au sujet des promenades furent assez importantes. Il venait lui-même inspecter les lieux pour y étudier les projets avant de les approuver. Il donna son nom à des places de Châteaubriant et de Ploërmel, à des quais de Concarneau, d'Hennebont, de Lannion, de Lorient. Il posa la première pierre du quai de Lannion, en 1762, au milieu de l'allégresse populaire. A Guérande, en 1764, il fit lui-même aménager le mail et à Redon comme à Nantes ses interventions furent déterminantes (37).

Les autres commandants n'eurent pas son influence.

(34) D^o, C 422.

(35) D^o, C 729.

(36) D^o, C 764.

(37) D^o, C 144 (Châteaubriant) ; C 765 (Ploërmel) ; C 720 (Hennebont) ; C 751 (Lorient) ; JOLLIVET, *op. cit.*, IV, p. 30 (Lannion).

On peut seulement lui comparer le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, qui fit planter le Mail de Rennes, et le comte de Montmorin, commandant en chef de 1784 à 1788, créateur de la terrasse qui, à Rennes également, surplombe le Champ de Mars (38).

Les ingénieurs des Ponts et Chaussées. — Comme on l'a vu, le Génie Militaire joua un rôle important dans la création des promenades au XVIII^e siècle. Vauban signa le plan de 1694 qui prévoyait la création du Champ de Bataille de Brest. A Brest encore, d'Ajot, le directeur des Fortifications de Bretagne, s'occupa du cours qui porte son nom et le même d'Ajot, au Port-Louis, planta les ormes des remparts, tandis que, quinze années plus tard, l'esplanade du Pâtis était complètement réorganisée par le sous-directeur du Génie Mabilie (39).

A Nantes, le grand architecte Jacques Gabriel donna son avis pour le Cours Saint-Pierre qu'exécuta Jean-Baptiste Ceineray, urbaniste de la ville (40). A Lorient, l'architecte de la Compagnie des Indes, Gervais Guillois, est l'auteur de la Place d'Armes (41). Jallier de Savaux, autre architecte, établit le projet d'une place Louis XVI, à Brest ; mais, partout ailleurs, ce furent les ingénieurs des Ponts et Chaussées qui s'occupèrent des plans et des devis. Louis-Paul Abeille, à Rennes ; Félix Anfray, à Guingamp ; Alexandre Chevalier, à Ploërmel ; Daniel Chocat de Grandmaison, à Josselin et à Rennes ; Jean Detaille, à Auray, Hennebont, Lorient et le Port-Louis ; Even, à Redon et à Rennes ; Louis-Etienne Forestier de Villeneuve, à Rennes ; Joseph Moreau, à Carhaix ; Perroud, à Saint-Brieuc ; Villeminot, à Redon (42).

Les travaux. — Le travail était confié à des entrepreneurs comme Delourme et Pinaut pour la Rabine de Vannes (1719 et 1747) ; Le Saché pour la Motte de Rennes

(38) BANÉAT, *op. cit.*, p. 274, et OGÉE-MARTEVILLE, *op. cit.*, II, p. 247.

(39) Arch. du Génie, Carton de Port-Louis, p. 69 et 70.

(40) LELIÈVRE, *op. cit.*, p. 61 et 62.

(41) Soc. Hist. et Arch. de Bretagne, 1948, p. 129 (H. F. Buffet).

(42) Arch. I-et-V., série C,

(1739) ; Pierre Thétiot et Guillaume Mignot pour la Place d'Armes de Ploërmel (1754 et 1758) ; Jean-Bernard Gouriez pour la Muse du Port-Louis (1773). A Carhaix, en 1760, le Champ de Bataille fut confié à un maître-chirurgien, Jacques Dieuleveut, mais l'opération ne fut pas heureuse (43).

Ordinairement les communautés travaillèrent « à l'économie » ; elles se chargèrent elles-mêmes de tout, choisirent deux ou trois de leurs membres pour contrôler le conducteur des ouvriers, un « piqueur » intelligent qui surveillait les travaux et auquel, à Redon, on donnait vingt sols par jour. Ainsi furent exécutés le Cours d'Ajot à Brest (1775), la Place du Centre à Guingamp (1775) et les promenades de Lamballe (1758), de Josselin (1760) et de Redon (1770) (44).

La main-d'œuvre fut de plus en plus composée d'indigents des deux sexes groupés en ateliers de charité : Auray, Brest, Fougères, Lorient, Pontivy, le Port-Louis, Redon firent appel à leurs pauvres qui étaient, hélas ! très nombreux. A Pontivy, en 1771, on donnait par jour 10 sols aux hommes, 8 sols aux femmes et 6 sols aux enfants en dessous de douze ans (45).

Les forçats travaillèrent au Cours d'Ajot, à Brest ; les soldats du Régiment de Rouergue au Vally, à Guingamp ; ceux du Régiment de Nivernais à la Plaine d'Hennebont ; ceux du Bataillon suisse de Bottens au Champ de Foire de Quimper (46).

Les communautés de ville réglèrent les dépenses dans la quasi-totalité des cas. A Nantes et à Tréguier elles reçurent cependant des subventions des Etats de Bretagne ; à Pontivy, la duchesse de Rohan donna 1.000 livres. Au Port-

(43) **Vannes** : Soc. Polym. Morb., 1917-19, p. 25 (Etienne Martin) ; **Rennes** : Arch. I.-et-V., C 346 ; **Ploërmel** : d°, C 764 ; **le Port-Louis** : d°, C 781 ; **Carhaix** : d°, C 621.

(44) **Brest** : d°, C 594 ; **Guingamp** : d°, C 508 ; **Lamballe** : d°, C 514 ; **Josselin** : d°, C 729 ; **Redon** : d°, C 422.

(45) **Pontivy** : LE LAY, *op. cit.*, p. 245.

(46) **Brest** : Arch. I.-et-V., C 594 ; **Guingamp** : JOLLIVET, *op. cit.*, III, p. 34 ; **Hennebont** : Arch. I.-et-V., C 717 ; **Quimper** : SAVINA, *op. cit.*, p. 105,

Louis, les promenades des Remparts furent, comme celles de Brest, payées par le Corps du Génie (47).

Le principal travail était l'aplanissement du terrain que l'on avait choisi pour la promenade. Parfois, il fallait, comme au Loc d'Auray ou à la Garenne de Vannes, escarper des rochers, parfois il fallait supprimer des mottes féodales comme à Guingamp, à Nantes, à Redon ou à Rennes, parfois il fallait combler des fossés comme à Ploërmel ou des carrières comme à Brest (au Cours d'Ajot) (48).

Plantations et décorations. — L'aplanissement terminé, on plantait des arbres en allées ou en quinconces. Ces arbres étaient presque partout des ormes et l'on ne pouvait guère mieux choisir, car l'orme est un arbre vraiment royal, capable d'atteindre quarante mètres de haut et de vivre de longues années, même quand il pousse en plein vent sur les glacis des citadelles de la côte. Au Port-Louis, il existe encore des ormes plantés par d'Ajot en 1773. Malheureusement, aujourd'hui, l'espèce est condamnée à disparaître, et rien ne peut la remplacer, du moins au bord de la mer.

Le XVIII^e siècle planta quelquefois des tilleuls (notamment à Carhaix, à Lamballe, à Lorient (sur la Place d'Armes), à Rennes (sur le Mail). Carhaix songea aussi à utiliser des hêtres, et Rennes (sur la promenade du Manège) des pins ; mais on dédaigna curieusement les châtaigniers et les chênes qui furent réservés aux placitres des chapelles dans les paroisses de campagne (49).

L'orme était l'arbre noble, le seul qui parût digne, et

(47) **Nantes** : LELIÈVRE, *op. cit.*, p. 76 et 137 ; **Tréguier** : GAUTIER (Marcel), *Tréguier*, La Roche-sur-Yon, Imp. Potier, 1947, in-8°, p. 50 ; **Pontivy** : LE LAY, *op. cit.*, p. 245.

(48) **Auray** : Arch. I-et-V., C 711 ; **Vannes** : LE MÉNÉ (Joseph-Marie), *Topographie hist. de Vannes*, Vannes, Galles, 1913, in-8°, p. 48 ; **Guingamp** : Arch. I-et-V., C 508 ; **Nantes** : LELIÈVRE, *op. cit.*, p. 136 et 137 ; **Redon** : Arch. I-et-V., C 422 ; **Rennes** : d°, C 346 ; **Ploërmel** : d°, C 764 ; **Brest** : d°, C 594.

(49) **Carhaix** : d°, C 620 ; **Lorient** : Soc. Hist. et Arch. de Bret. 1948, p. 129 (H. F. BUFFET) ; **Rennes** : Arch. I-et-V., C 347 et Arch. Mun. de Rennes : plans.

Nantes n'hésita pas, en 1725, à en faire venir d'Orléans (50). On aima cet arbre tellement qu'on le voulut partout et que, passant à Hennebont, en 1847, Maxime Du Camp observait que la Plaine était une « place plantée d'ormeaux », et jugeait bon d'ajouter : « comme on en voit en Bretagne (51) ». Ainsi, aux yeux des voyageurs, l'orme était typiquement roi sur la terre de granit recouverte de chênes.

Les arbres, une fois plantés, on sablait les allées, puis on construisait les clôtures, ordinairement des clôtures à hauteur d'appui, comme on en peut voir encore sur la grande place du Faouët. Ces murets étaient faits de moellons et de mortier de terre grasse. Plus rarement, on plaçait des barrières, comme à Carhaix, à Lamballe, à Nantes, à Quimper et à Dol. Les haies d'épines blanches, proposées à Auray, ne parurent pas suffisantes. Le grand Mail, à Rennes, et aussi le Mail Donges furent protégés par des fossés pleins d'eau. Il n'y eut de grilles qu'au Cours Cambronne, à Nantes. Partout ailleurs on se contenta d'une clôture solide et très simple (52), avec quelques portes ou des tourniquets.

Le granit, « la pierre de grain », comme on disait alors, fut réservé aux perrons, aux pilastres des portails, aux quelques bancs placés entre les arbres. Toute la décoration était d'une grande sobriété. Toute la beauté résidait dans la splendeur des arbres, du site et des points de vue ; et, comme l'écrivait La Fontaine à sa femme :

« Vive la magnificence
Qui ne coûte qu'à planter ! »

Des monuments, il n'y en eut pas, ou, du moins, il n'y en eut guère : ce furent des croix à Auray et à Lamballe, des fontaines à Guingamp, à Lorient, au Port-Louis (53).

(50) LELIÈVRE, *op. cit.*, p. 136 (Arch. Mun. de Nantes, II 31).

(51) Ms. de la Bibliothèque de l'Institut.

(52) **Carhaix** : Arch. I.-et-V., C 620 ; **Lamballe** : d°, C 514 ; **Nantes** : LELIÈVRE, *op. cit.*, p. 137 et 184 ; **Quimper** : SAVINA, *op. cit.*, p. 111.

(53) **Auray** : Arch. I.-et-V., C 711 ; **Lamballe** : d°, C 514 ; **Guingamp** : JOLLIVET, *op. cit.*, III, p. 32 ; **Lorient** : Soc. Hist. Arch. de Bret., 1948, p. 132 (H.-F. BUFFET) ; **le Port-Louis** : BUFFET (H.-F.), *Le vieux Port-Louis*, Mâcon, Protat, 1938, in-8°, p. 180.

On projeta bien, à Nantes et à Brest, d'ériger des statues royales au centre des promenades ; mais finalement ce fut à Rennes et sur des places non plantées que les rois eurent leurs effigies.

D'ailleurs, il eut été fort imprudent de placer des statues fragiles à portée des mains de vandales. J'ai connu le martyr du pauvre Victor Massé, sur le Cours de la Bove, à Lorient ; et si Brest a sauvé les statues de Coysevox, transportées en 1801 de Marly sur le Cours d'Ajot, c'est parce que le commandant de la Place avait consenti à les faire surveiller en permanence par deux vétérans armés de hallebardes (54).

Il fallait bien des hallebardes pour intimider « les malfaiteurs qui, comme l'écrivait le maire de Quimper en 1744, ne font le mal que pour l'odieux et détestable plaisir de le faire (55) ».

Cependant, si en 1744, on coupa, par malveillance, tous les jeunes plants du Mont Frugy, les arbres furent ordinairement respectés. Il semble qu'à cette époque, le peuple lui-même en ait compris toute la beauté ; ce qu'il a bien oublié par la suite.

Les immeubles qui bordaient les promenades furent quelquefois soumis à des règlements d'urbanisme qui en précisaient la hauteur, la décoration et l'ordonnance. Ainsi en fut-il à Nantes pour le Cours Saint-André et pour le Cours Cambronne ; à Lorient, pour le Cours des Quais, et à Hennebont pour le Quai d'Aiguillon (56).

Ordinairement les promenades furent rectangulaires ou carrées et de dimensions fort variables ; il y en eut quelques-unes d'ovales comme la Motte à Rennes (1739) et la Place d'Armes à Ploërmel (1766). A Brest et à Josselin les grandioses projets de Jallier de Savaux et de Chocat de Grandmaison (1785 et 1760) ne purent être exécutés ; mais il nous reste heureusement la délicieuse chambre de verdure elliptique de Chatelaudren, plantée en 1808 (57).

(54) Ces statues sont replacées à Marly.

(55) SAVINA, *op. cit.*, p. 113.

(56) Nantes : LELIÈVRE, *op. cit.*, p. 184 ; Lorient : Soc. Hist. Arch. de Bret., 1948, p. 136 (H.-F. BUFFET) ; Hennebont : C 720.

(57) Rennes ; Arch. I.-et-V., C 346, et Arch. Mun. de Rennes,

Beaucoup de promenades du XVIII^e siècle ont malheureusement disparu de nos jours ; leurs arbres ont été coupés ou ils ont été remplacés par des essences dites « d'ornement », alors que souvent elles n'ornent rien et ne peuvent pas grandir.

On s'attache davantage aujourd'hui à l'abondance des fleurs qu'à la magnificence des arbres. On ne veut plus d'ombrage, on ne cherche plus la fraîcheur... et puis les ormes meurent. C'est une mort lente, mais sûre et plus certaine encore que celle des châtaigniers dans les campagnes.

En Bretagne, il y a trop de ces beautés qui furent splendides et qui aujourd'hui se perdent. A la mort irrémédiable des costumes bretons, des barques à voile, des chaumières et des petites chapelles, il faut ajouter, je crois, comme une chose infiniment triste, la maladie impitoyable qui fait mourir nos ormeaux et prive ainsi nos villes d'un de leurs plus grands attraits.

H. F. BUFFET.

DATES DE CRÉATION OU DE TRANSFORMATION
DES PROMENADES DU XVIII^e SIÈCLE (58)

- 1675 : RENNES, le Mail.
1698 : VANNES, la Garenne.
1718 : VANNES, la Rabine.
1725 : NANTES, le Cours Saint-Pierre.
1731 : MORLAIX, la Place de Viarmes.
1732 : AURAY, le Loc.
1739 : RENNES, la Motte.
1740 : QUIMPER, le Parc Costy.
1740 : QUIMPER, le Champ de Bataille.
1741 : HENNEBONT, la Plaine.
1743 : QUIMPER, les Allées de Locmaria.
1745 : DINAN, les Grands et les Petits Fossés.
1752 : AURAY, le Loc (ref.).
1756 : LE PORT-LOUIS, le Bois d'Amour.
1756 : QUIMPER, les Allées de Locmaria (prolong.).
1757 : LA GUERCHE, les Mails (ref.).
1758 : PLOËRMEL, la Place d'Aiguillon.
1760 : CARHAIX, le Champ de Bataille.
1760 : JOSSELIN, la Promenade.
1760 : MORLAIX, la Promenade de l'Hôpital.
1761 : REDON, les Buttes.
1761 : VANNES, la Garenne (ref.).
1762 : LANNION, le Quai d'Aiguillon.
1763 : NANTES, les Cours (ref. et prolong.).
1763 : FOUGÈRES, la Place aux Arbres.
1764 : GUÉRANDE, le Mail.
1764 : HENNEBONT, le Quai d'Aiguillon.
1766 : PLOËRMEL, la Place d'Aiguillon (prolong.).

(58) Nous conservons les noms anciens quand ils nous ont paru préférables.

- 1767 : SAINT-MALO, la Promenade des Remparts (essai de plantation).
1769 : BREST, le Cours d'Ajot.
1770 : LORIENT, le Cours de la Bove.
1771 : PONTIVY, la Promenade des Douves.
1772 : DINAN, la Promenade des Eaux.
1773 : LORIENT, le Cours des Quais.
1773 : LE PORT-LOUIS, la Muse.
1773 : LE PORT-LOUIS, le Tour des Remparts.
1775 : GUINGAMP, la Place du Centre.
1776 : TRÉGUIER, le Vieux Quai.
1778 : NANTES, le Quai de la Fosse.
1780 : GUINGAMP, le Vally.
1781 : RENNES, les Champs-Élysées.
1783 : RENNES, la Place Royale.
1784 : LESNEVEN, le Champ de Bataille (ref.).
1785 : RENNES, le Mail (ref.).
1785 : RENNES, les Terrasses de Montmorin.
1786 : MONTFORT, la Promenade.
1786 : AURAY, le Loc (ref.).
1786 : REDON, la Place de Bertrand (ref.).
1787 : LANDERNEAU, le Champ de Bataille.
1787 : LE PORT-LOUIS, l'Esplanade des Pâtis.
1787 : VITRÉ, les Grands Fossés.
1789 : SAINT-BRIEUC, le Champ de Mars.
1790 : RENNES, le Champ de Mars.
1791 : NANTES, le Cours Cambronne.
-